

résultat d'augmenter très considérablement la distribution des films de l'Office à un coût continuellement moins élevé par auditoire et par séance. Si vous croyez qu'ils peuvent vous intéresser, j'ai ici des chiffres.

Par exemple, dans tout le Canada en 1947, le nombre de présentations de films par membre du personnel de distribution de l'Office a été de 774; au cours de l'année qui vient de se terminer, c'est-à-dire 1951-1952, il a été de 2,162, soit une augmentation de 300%.

En 1947, le coût de chaque présentation était de \$7.21; il était de \$4.17 en 1951-1952. Le coût par auditeur en 1947 était de 7.8 cents, alors qu'en 1951-1952, il était de 5.4 cents. Cela n'aurait pas été possible sans la coopération des groupes communautaires locaux qui supportent maintenant une grande partie du fardeau.

Par exemple, il y a dans le comté de M. Fraser, 175 organismes communautaires membres du conseil du film de Peterboro, ce qui contribue à aider à notre distribution dans cette région.

M. FRASER: Ils font un bon travail.

Le TÉMOIN: Oui, un excellent travail. Il y a environ 343 conseils de cette nature, chacun composé d'une grande variété de groupes communautaires d'un bout à l'autre du pays, et leur nombre augmente continuellement.

M. MacLean:

D. Vendez-vous des films à ces conseils?—R. A mesure que leurs ressources augmentent, ils achètent plus de films non seulement de nous, mais d'autres sources.

D. Si vous prêtez des films à ces conseils, y a-t-il des frais?—R. Non.

D. Il n'y a jamais de frais?—R. Du moins, l'Office n'en exige pas.

D. C'est ce que je voulais dire.

Le PRÉSIDENT: Est-ce que cela conclut l'interrogatoire sur la "distribution non commerciale"?

M. Dinsdale:

D. Au sujet de la distribution des films, je dois dire que la liste que vous venez de lire m'a fort intéressé. Est-ce que cela laisse entendre qu'il existe un programme bien arrêté d'utiliser les ressources des départements des relations extérieures des universités pour assurer la plus grande distribution de films possible?—R. Oui; nous sommes désireux de coopérer avec quiconque peut raisonnablement aider à la distribution de nos films.

D. Je constate que vous avez omis de mentionner le Manitoba. Je suppose que vous y avez encore un bureau régional?—R. Nous avons nos propres bureaux régionaux dans toutes les provinces, excepté les quatre provinces maritimes. Cela n'exclut pas toutefois la coopération avec les organismes comme ceux que vous avez mentionnés. Les bureaux locaux travaillent de concert avec les départements des relations extérieures des universités.

D. Au sujet de la distribution des films dans les bibliothèques, il me semble que, en ce qui concerne les pellicules destinées à la circulation, on est porté à les envoyer par groupes classés d'avance, de sorte que le même groupe de films revient presque toujours au bout de six mois.—R. Je sais ce dont vous parlez, monsieur Dinsdale.

D. Vous tombez dans un cercle vicieux et ne pouvez en sortir; vous essayez de desservir les collectivités locales et vous vous apercevez que le groupe de films a été distribué dans la région il y a quelques mois seulement, et que la plupart